



COMMUNIQUE DE PRESSE

« Fin mai, La Poste n'a pas reconduit les missions d'intérim d'Emilie, qui travaillait comme factrice à la Plateforme de Distribution du Courrier de Nantes Bretagne, quelques jours après qu'elle ait fait grève et manifesté avec certains d'entre nous, le 18 mai, journée nationale de grève des postiers. Cela faisait depuis juin 2020 qu'elle travaillait avec nous, appréciée par tous.

Vendredi 11 juin, François GOULLET DE RUGY, tête de liste « La République En Marche » aux Elections Régionales, a reçu de la farine sur son costume alors qu'il faisait campagne dans les rues de Nantes.

Emilie souhaitait ainsi dénoncer une société et des politiciens qui organisent la précarité, qui vivent dans le luxe (grands crus et homards), pendant que la jeunesse fait la queue aux restaurants du cœur.

François DE RUGY est devenu le symbole du politicien carriériste et opportuniste, faisant la girouette entre Les Verts, le PS et La République en Marche, profitant de la cause écologique pour lancer sa carrière.

Emilie a passé 48h en cellule pour une poignée de farine !

DE RUGY, lui, n'a jamais été inquiété pour son train de vie aux frais du contribuable, et poursuit sereinement sa carrière politique.

Il a porté plainte contre Emilie pour « violences », alors qu'elle ne l'a pas blessé.

Elle passe au tribunal correctionnel le 28 juillet 2021.

La situation d'Emilie a choqué plus d'un postier dans le centre-ville de Nantes : 44 d'entre eux ont signé une pétition demandant :

« l'abandon des poursuites contre Emilie ! »

Nantes, le 20 juillet 2021

Contacts presse :

Gaëlig GUIARD, pour la section syndicale SUD
Stéphane PELLEGRINI, pour la section syndicale CGT